

– Dispositif Local d’Accompagnement (DLA) -

SUIVI POST-ACCOMPAGNEMENT et ANIMATION TERRITORIALEIntroduction/contexte

Le Dispositif local d’accompagnement (DLA) est né en 2002 à l’initiative de l’État et de la Caisse des Dépôts (CDC). Il a été créé au moment de l’arrêt du dispositif public NSEJ « Nouveaux Services Emplois-jeunes » pour aider les associations à consolider leur activité pour mieux pérenniser leurs emplois. Tout en ayant élargi son périmètre d’action, cette finalité du DLA est toujours vivante.

Le financement du dispositif en Bretagne est assuré par l’État (Direccte Bretagne), la Caisse de dépôts, Conseil régional et trois Départements.

Le DLA consiste en une aide méthodologique pour aider une structure à consolider son activité ; cela peut être pour résoudre des difficultés organisationnelles ou financières, pour définir une nouvelle stratégie, mettre en œuvre un nouveau projet, accompagner des évolutions et un développement.

Il concerne en grande majorité des associations développant des activités d’utilité sociale (secteurs variés), mais aussi les sociétés coopératives développant des activités d’utilité sociale (SCOP, SCIC) et des structures de l’Insertion par l’Activité Economique (IAE).

Il se concrétise sous la forme d’un financement de prestataires extérieurs (en général 5 jours d’experts sur une durée généralement de 3 à 6 mois).

L’accompagnement porte principalement sur :

- le projet associatif
- les outils de ressources humaines (fiches de poste...)
- les relations bénévoles-salariés
- l’analyse de gestion ou économique
- les problèmes organisationnels...

Les finalités du stage 2018 intègrent :

- une partie opérationnelle sur la phase de consolidation de l’accompagnement DLA (et mesure d’impact du DLA entre 6 mois et 2 ans après l’action d’accompagnement).
- une partie d’animation territoriale en lien avec les besoins et les problématiques posées aux structures développant des activités d’utilité sociale sur le territoire.

Le processus de consolidation de l’accompagnement se fera avec des entretiens avec les dirigeants des structures accompagnées. Ils feront l’objet d’une formalisation écrite et d’un document de synthèse.

La deuxième partie du stage se fera avec des interviews de différents acteurs du territoire et avec une animation collective autour de la problématique posée.

La concrétisation du stage fait l’objet d’un temps fort en lien avec les objectifs définis.

Durée : 6 mois à partir du 02 avril 2018

Contacts

Gwenaël Hervé (réfèrent stage)
(chargé de mission DLA pays de Rennes)

Mél : dla@resosolidaire.org

Tél : 02.99.26.34.60 / 06.37.61.66.26

RÉSO solidaire
Espace Anne de Bretagne
15 rue Martenot
35000 RENNES

Web : <http://www.resosolidaire.org/>